

Le Villa Joie

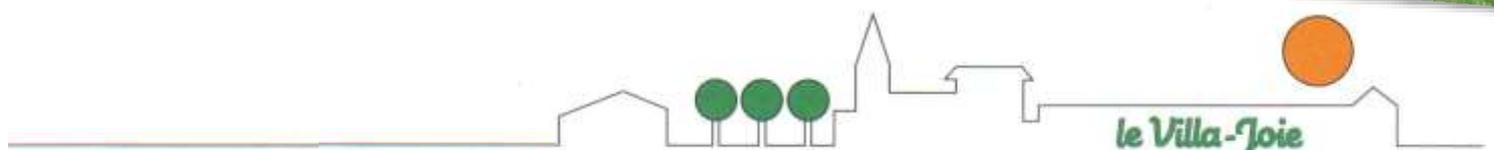


RAPPORT D'ACTIVITÉS

2016

DE LA MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE

LE VILLA JOIE



SOMMAIRE

DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016

RAPPORT DU DIRECTEUR.....	PAGE 2
SERVICE PARAMÉDICAL.....	PAGE 16
SERVICE SOCIOÉDUCATIF.....	PAGE 18
SERVICE RÉÉDUCATION	
• ERGOTHÉRAPIE.....	PAGE 20
• KINÉSITHÉRAPIE.....	PAGE 22
SERVICE ANIMATION.....	PAGE 24
SERVICE ENTRETIEN.....	PAGE 28
PSYCHOLOGUE.....	PAGE 30
DONNÉES SOCIALES ANNUELLES.....	PAGE 33

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016

RAPPORT DU DIRECTEUR

PRÉAMBULE :

En préambule du présent rapport, je souhaiterais que nous ayons une pensée pour deux résidents qui nous ont quittés l'année dernière :

Monsieur Christian MARTINEZ s'est en effet éteint au VILLA JOIE le jeudi 15 décembre 2016 à l'âge de 58 ans. Présent au VILLA JOIE depuis un peu plus de 20 ans Christian faisait partie des personnalités incontournables de l'Établissement.

Mû par une profonde gentillesse et toujours le sourire aux lèvres, Christian était constamment en recherche de communication avec les autres malgré ses difficultés. Il appréciait l'humour et les blagues. C'était aussi un fervent amoureux des animaux et tout particulièrement un passionné des chevaux. LE VILLA JOIE gardera aussi l'image d'une personne très coquette attachée à des tenues vestimentaires seyantes de style country-western qu'il aimait à porter dans les grandes occasions.

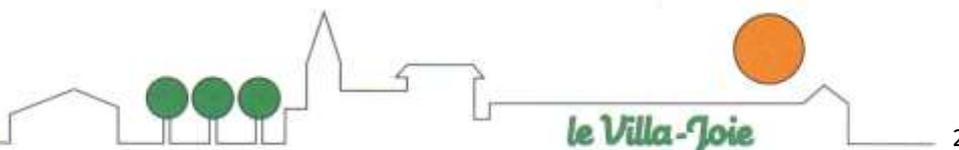


Une pensée également pour **Monsieur Gwénaél LE NAY** qui est décédé à l'hôpital Fleyriat le samedi 17 décembre à l'âge de 47 ans. Monsieur LE NAY bénéficiait depuis fin novembre 2016 d'un premier séjour temporaire dans l'Établissement, un séjour qui se déroulait bien et il semblait alors que LE VILLA JOIE pouvait, à terme, devenir un nouveau lieu d'hébergement pour Gwénaél...

2016, UNE ANNÉE ÉPROUVANTE...

L'année 2016 ne nous a pas épargné et ne nous a pas souvent donné l'occasion de nous réjouir :

- des attentats terroristes sans précédents et d'une ampleur défiant l'imagination et l'entendement ont continué d'endeuiller notre pays ;
- des conflits se sont poursuivis en Syrie ou en Irak et pourraient encore s'aggraver ;
- l'élévation de murs aux frontières qui séparent des pays de l'Union européenne, protections illusoire contre des migrations non désirées, a confirmé l'incapacité de l'Europe à faire face ;
- les changements climatiques ont été encore plus perceptibles cette année 2016 que les années précédentes avec des records de températures une nouvelle fois battus et la généralisation de catastrophes naturelles ;



- la victoire du Brexit au Royaume-Uni rejetant l'Europe et l'élection de Donald Trump aux États-Unis piétinant allègrement les accords de la COP 21 à Paris ne sont pas des signaux positifs que nous envoient l'Étranger.

C'est pourquoi, dans ces périodes troubles, il n'est pas toujours aisé d'afficher un optimisme sans faille.

Et en même temps, ce sont dans ces moments particulièrement difficiles et éprouvants, que les valeurs de **citoyenneté**, de **solidarité** ou du « **vivre ensemble** » prennent tout leur **sens**. Et ce **sens** dont nous sommes à la recherche, cette **quête de sens**, doit rester la première de nos motivations en portant et en incarnant fièrement les valeurs qui nous animent et que, modestement, nous pensons véhiculer au sein du VILLA JOIE.

Citoyenneté et **solidarité**, dis-ai-je, ont été plus que jamais en 2016, les moteurs de notre action. Quant à cette notion du « **Vivre ensemble** » elle signifie aussi « **Cheminer ensemble** » et « **Cheminer ensemble** », c'est la garantie d'aller plus loin, de continuer de croire que nos différences bonifieront nos expériences et nos expertises pour une cause commune.

Après avoir fait le point sur l'activité et le Compte Administratif 2016 du VILLA JOIE, j'aborderai quelques points marquants de l'année 2016.

ACTIVITÉ :

La MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE LE VILLA JOIE compte 46 lits en séjours permanents et 4 places en séjours temporaires. Le Compte Administratif 2016 que nous avons présenté à l'Agence Régionale de Santé en avril dernier faisait ressortir :

- 16 078 journées en séjour permanent (taux d'occupation : 95.5 %),
- et 1 252 journées en séjour temporaire (taux d'occupation : 85.5 %),
soit un total de **17 327 journées**.

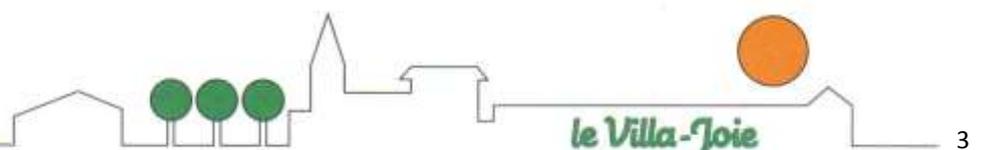
LE VILLA JOIE n'a eu à déplorer qu'un seul décès en 2016, ce qui explique la réalisation d'un nombre important de journées par rapport aux années précédentes et aux prévisions budgétaires 2016¹.

¹ Réel 2014 & 2015 :

- 2014 :
 - Séjours permanents : 15 869 journées
 - Séjours temporaires : 1 244 journées
 - Total : 17 113 journées
- 2015 :
 - Séjours permanents : 15 983 journées
 - Séjours temporaires : 1 104 journées
 - Total : 17 087 journées

Prévisionnel 2016

- Séjours permanents : 15 858 journées
- Séjours permanents : 1 245 journées
- Total : 17 103 journées

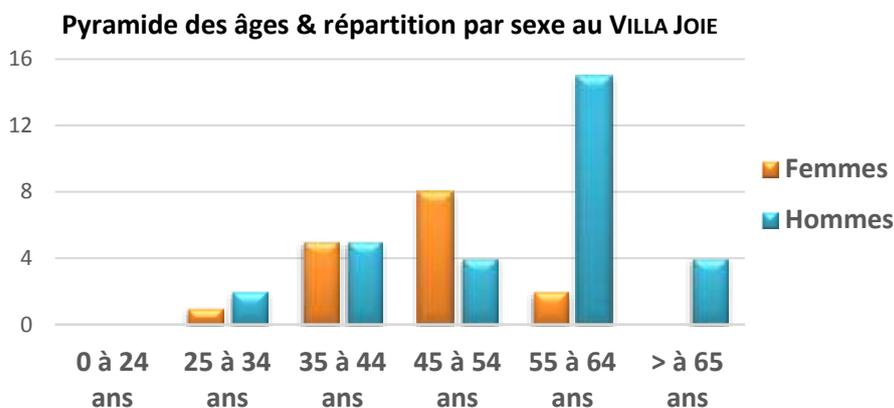


LES RÉSIDENTS EN SÉJOUR PERMANENT :

Après que l'Établissement, comme je l'ai rappelé en introduisant ce rapport, ait été endeuillé en 2016 par le décès d'un résident en séjour permanent, un nouveau résident, **monsieur Alain GILLET**, a pu être accueilli le 21 décembre 2016.

La moyenne d'âge des personnes accueillies au VILLA JOIE était de 53 ans au 31 décembre 2016 ; le plus jeune des résidents a 26 ans, le plus âgé, 78 ans.

L'effectif de l'Établissement se répartit en un 1/3 de femmes et 2/3 d'hommes.



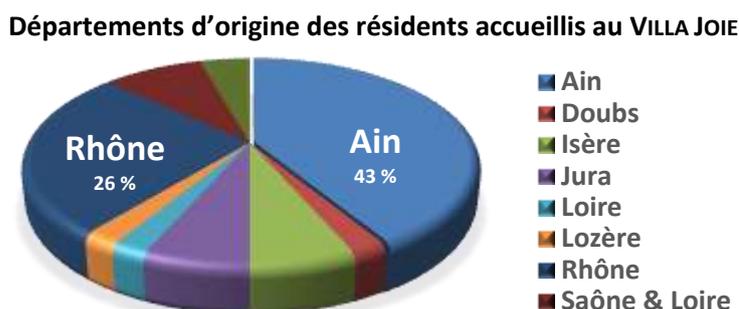
Sur les 46 résidents permanents :

- un tiers est présent au VILLA JOIE depuis moins de 5 ans,
- et 15% sont hébergés dans l'Établissement depuis plus de 25 ans.

La durée moyenne de séjour est actuellement de 13 ans.



D'autre part, LE VILLA JOIE continue d'avoir une vocation régionale puisque même si 43% des résidents en séjour permanent sont originaires du département de l'Ain, huit autres départements sont représentés :



LES RÉSIDENTS EN SÉJOUR TEMPORAIRE :

4 places sont autorisées pour des séjours temporaires de 30 à 45 jours et jusqu'à 90 jours par année civile. Ainsi 41 séjours ont pu être réalisés en 2016.

Les personnes originaires du département de l'Ain restent largement majoritaires pour ces séjours temporaires même si nous accueillons chaque année des personnes originaires d'autres départements.



BUDGET ET COMPTE ADMINISTRATIF 2016

BUDGET 2016 :

Le dernier budget de la MAS LE VILLA JOIE arrêté le 12 juillet 2016 par le Préfet du département de l'Ain s'élevait à **3 704 829 €**. Le prix de journée moyen ainsi alloué par l'autorité tarifaire en 2016 s'établissait à **200.58 €** (contre 196.76 € en 2015, 197.55 € en 2014 et 193.06 € en 2013).

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 :

Le compte administratif 2016 présente un **excédent global de 12 585 €**

DÉPENSES D'EXPLOITATION :

GRUPE FONCTIONNEL 1 : DÉPENSES AFFÉRENTES À L'EXPLOITATION COURANTE :

- BUDGET EXÉCUTOIRE : **674 395 €**
- DÉPENSES RÉELLES : **674 328 €**
- EXCÉDENT : **67 €**

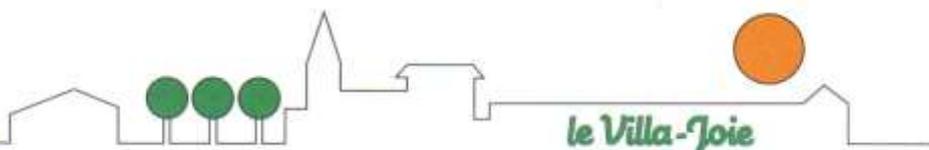
Le Groupe 1 est **globalement à l'équilibre** même si l'on peut noter :

- quelques dépassements, notamment sur les postes de sous-traitance de prestations à l'extérieur (dont les augmentations annuelles de tarifs sont supérieures au taux directeur qui nous est alloué) ou sur les comptes d'achats de fournitures de rééducation (en lien direct avec l'aggravation des pathologies des résidents accueillis et fluctuant donc conséquemment),
- compensés par la réalisation d'économies sur d'autres postes (entre autre sur les achats de produits pharmaceutiques et de fournitures paramédicales ou sur la sous-traitance de prestations à caractère médical ou médicosocial).

A noter, par ailleurs, que les postes de dépenses énergétiques sont globalement maîtrisés :

- Électricité : - 959 €
- Gaz chauffage : + 981 €
- Total : + **22 €**

Le groupe 1 est donc parfaitement à l'équilibre avec **excédent global de 67 €**.



GRUPE FONCTIONNEL 2 : DÉPENSES AFFÉRENTES AU PERSONNEL :

- BUDGET EXÉCUTOIRE : **2 709 320 €**
- DÉPENSES RÉELLES : **2 739 236 €**
- DÉFICIT : **29 916 €**

Licenciement pour inaptitude :

Après avoir engagé une procédure règlementaire de recherche de reclassement, LE VILLA JOIE a été contraint de licencier une de ses salariées en juin 2016 pour inaptitude physique.

Compte tenu de l'ancienneté de cette salariée (24 années de présence au VILLA JOIE) et en application de la Convention Collective appliquée dans l'Établissement², le coût de ce licenciement s'est monté à :

- Indemnité de licenciement : **26 556 €**

Affaires prudhommales 2016 :

Affaire n°1 :

LE VILLA JOIE avait déjà été dans l'obligation de procéder au licenciement pour inaptitude d'une autre de ses salariées en avril 2013. Le 24 avril 2015 cette salariée a saisi le Conseil des Prudhommes intentant ainsi un procès contre LE VILLA JOIE et réclamant des dommages & intérêts.

Cette affaire a donc été instruite au cours des années 2015 et 2016 et le 8 septembre 2016, le Conseil de Prudhomme a rendu son verdict **déboutant la salariée et confirmant LE VILLA JOIE dans son bon droit**. Cette salariée n'a pas fait appel ; ce dossier est donc définitivement terminé. Néanmoins, les honoraires d'avocat afférents à cette affaire (**3 200 €**) sont restés à la charge de l'Établissement.

Affaire n°2 :

En juin 2015, LE VILLA JOIE a licencié pour faute grave une de ses salariés. Cette dernière a saisi le Conseil des Prud'hommes en septembre 2015 réclamant, outre une indemnité de licenciement, 70 000 € à titre de dommages et intérêts pour licenciement dépourvu de cause réelle et sérieuse.

Le 24 novembre 2016, le Conseil des Prud'hommes estimait le licenciement comme étant justifié mais requalifiait le motif du licenciement de « faute grave » en « cause réelle et sérieuse » nécessitant le versement d'une indemnité de licenciement. La salariée n'a pas fait appel du jugement ; l'affaire est donc, là encore, à considérer comme définitivement close.

Là encore, les honoraires d'avocat afférents à cette affaire (**3 250 €**) sont restés à la charge de l'Établissement.

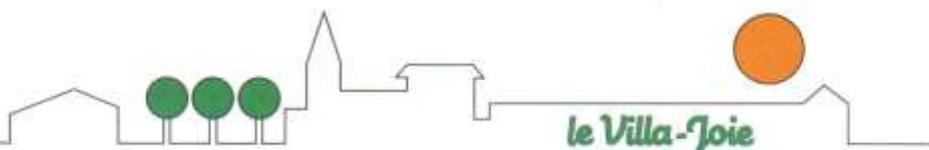
Le coût de ce licenciement s'est donc finalement monté à :

- Indemnité de licenciement : 14 901 €
- Honoraires d'Avocat : 3 250 €
- Total : 18 151 €**

Absence du médecin généraliste :

Le médecin généraliste salarié de l'Établissement a été durablement absent pour maladie sur l'année 2016. Fort heureusement, LE VILLA JOIE a signé, en 2014, une convention avec un cabinet médical de Bourg en Bresse afin d'assurer la permanence des soins au sein de la structure. Cette convention a donc été mobilisée à plusieurs reprises au cours de l'année 2016 assurant ainsi une nécessaire continuité des soins pour les résidents accueillis mais engendrant également un **dépassement de 4 500 €** sur le poste 622313 - Honoraires Médecin généraliste. Il est toutefois à noter que ce dépassement est tout naturellement compensé par l'économie réalisée sur le poste 642100 - Rémunération du personnel médical (**économie de 4 256 €**).

² LE VILLA JOIE applique la Convention Collective du 31 octobre 1951



Rémunération d'intermédiaires et honoraires :

Comme cela vient d'être précédemment exposé, le dépassement de 10 680 € enregistré sur le poste 622 se justifie ainsi :

- Honoraires Avocat :
 - Affaire prudhommale n°1 : 3 200 €
 - Affaire prudhommale n°2 : 3 250 €
 - Honoraires Médecin généraliste : 4 500 € de dépassement*
- Total : 10 950 €**

* compensés comme nous l'avons vu plus haut par une économie sur le compte 642 de rémunération du personnel médical de 4 256 €

Économies réalisées sur le groupe 2 :

Fort heureusement, LE VILLA JOIE a pu enregistrer la réalisation d'économies sur d'autres comptes du groupe 2 :

- Emplois d'Avenir : **économie de 8 579 €** par rapport au budget exécutoire :
Durant l'année 2016, et comme LE VILLA JOIE s'y était engagé lors de la signature des contrats en 2014, les 2 salariés concernés par le dispositif Emploi d'Avenir ont bénéficié de formations en 2016 dont non seulement le coût des frais pédagogique a été pris en charge par notre OPCA, mais également le salaire (brut + charges patronales) pendant la durée de la formation. Ceci explique l'économie de 8 579 € réalisée sur l'exercice.
- Rémunération Personnel non médical : **économie de 5 913 €** par rapport au budget exécutoire (brut : 3 805 € + charges patronales : 2 108 €)
- Taxe sur les salaires : **économie de 3 719 €** par rapport au budget exécutoire.

Au final, le dépassement de 29 916 € du groupe 2 s'explique ainsi :

- Licenciement :
 - Indemnité de licenciement : - 26 556 €
 - Affaires prud'homales :
 - Affaire n°1 :
 - Honoraires avocats : - 3 200 €
 - Affaire n°2 :
 - Indemnité de licenciement : - 14 901 €
 - Honoraires avocat : - 3 250 €

Total dépassements : - 47 907 €
 - Économies enregistrée sur le Groupe 2 :
 - Emploi d'Avenir : 8 579 €
 - Personnel non médical : 5 913 €
 - Taxe sur les salaires : 3 719 €

Total économies : 18 211 €
- Total dépassement du Groupe 2 : - 29 696 €**

GROUPE FONCTIONNEL 3 : DÉPENSES AFFÉRENTES À LA STRUCTURE :

- **BUDGET EXÉCUTOIRE :** **321 114 €**
- **DÉPENSES RÉELLES :** **341 394 €**
- **DÉFICIT :** **20 280 €**

Le déficit de ce groupe fonctionnel est principalement la conséquence des travaux que LE VILLA JOIE a été contraint d'entreprendre pour répondre aux préconisations de la Sous-Commission de Sécurité du 17/11/2015.

Concernant le compte 615220, on peut synthétiser le coût de ces prescriptions impactant l'exercice 2016 de la manière suivante :

- Prescription 2 :
 - Tirages de plans : 385 €
 - Prescription 5
 - Ajout satellites CMSI & asservissements : 16 139 €
 - Modification armoires pour asservissement : 4 317 €
 - Reprogrammation compartimentage SSI : 793 €
 - Mission coordinateur SSI : 3 795 €
 - Vérifications de conformité après travaux : 864 €
- Total : 26 293 €**

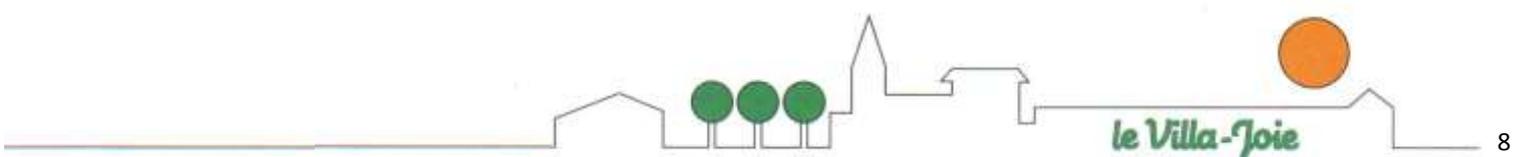
On constate que ce seul surcoût engendré par la mise en sécurité du bâtiment (26 293 €) justifie à la fois le dépassement du compte 6152, et contribue à lui seul au déficit global de ce groupe fonctionnel (20 280 €) ; des économies réalisées, entre autres, sur les postes d'entretien et de maintenance du mobilier (1 941 € & 911 €) ainsi qu'une baisse de la taxe des ordures ménagères (- 1 194 €) ont cependant permis de limiter le dépassement du Groupe 3 des dépenses.

Nous rappelons, à cette occasion, que ces travaux exceptionnels ne sont pas la conséquence d'un manquement dans le suivi de la sécurité incendie sur les années précédentes dans l'Établissement, mais proviennent bien d'une nouvelle appréciation par la Sous-Commission de Sécurité Incendie des risques encourus par la population accueillie au VILLA JOIE engendrant de nouvelles prescriptions.

Le groupe 3 est donc en **déficit de 20 280 €** du fait de la mise en sécurité du bâtiment imposé par la Sous-Commission de Sécurité Incendie du 17/11/2015.

Au total, les dépenses de fonctionnement (groupe 1,2 & 3) présentent un déficit de :

- Groupe 1 : + 67 €
- Groupe 2 : - 29 916 €
- Groupe 3 : - 20 280 €
- Total : - 50 129 €**



RECETTES D'EXPLOITATION :

GRUPE FONCTIONNEL 1 : PRODUITS DE LA TARIFICATION ET ASSIMILÉ :

- BUDGET EXÉCUTOIRE : **3 354 362 €**
- PRODUITS RÉELS : **3 398 697 €**
- EXCÉDENT : **44 335 €**

GRUPE FONCTIONNEL 2 : AUTRES PRODUITS RELATIFS À L'EXPLOITATION :

- BUDGET EXÉCUTOIRE : **304 793 €**
- PRODUITS RÉELS : **320 095 €**
- EXCÉDENT : **15 302 €**

Les excédents de ces 2 groupes proviennent des 224 journées réalisées en sus des prévisions budgétaires ainsi qu'à quelques produits des activités annexes supplémentaires.

GRUPE FONCTIONNEL 3 : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES :

- BUDGET EXÉCUTOIRE : **45 674 €**
- PRODUITS RÉELS : **48 751 €**
- DÉFICIT : **3 077 €**

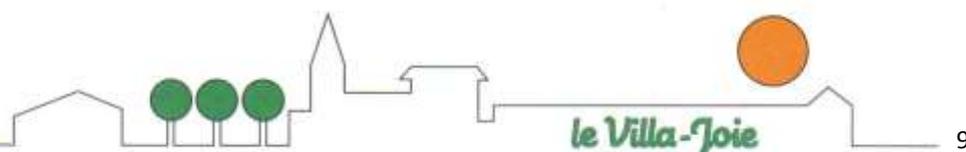
LE VILLA JOIE a enregistré un produit exceptionnel correspondant au double paiement de prix de journée en 2013 par la CPAM du Rhône. En effet, malgré le signalement de cette erreur CPAM auprès de la Sécurité Sociale du Rhône et malgré l'émission d'un chèque régularisateur en 2013 (qui n'a jamais été encaissé...) ce double versement n'a jamais été régularisé.

Ainsi, le total des recettes d'exploitation (groupe 1,2 & 3) présentent un excédent de :

- Groupe 1 : + 44 335 €
- Groupe 2 : + 15 302 €
- Groupe 3 : + 3 077 €
- Total : + 62 714 €**

Au final le compte administratif 2016 de la MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE LE VILLA JOIE présente un **excédent global de :**

- Total des dépenses : - 50 129 €
- Total des recettes : + 62 714 €
- Résultat : + 12 585 €**



AFFECTATION DU RÉSULTAT

Le résultat à affecter 2016 se détermine ainsi :

- Résultat comptable de l'exercice 2016 : 12 585 €
 - Reprise du résultat 2014 : 0 €
- Résultat à affecter : **12 585 €**

Provision allocation départs en retraite

LE VILLA JOIE dispose d'une provision pour allocation de départ en retraite de 51 843 € au 1^{er} janvier 2017. Cette provision ne permet pas de couvrir l'ensemble des départs en retraite des 5 prochaines années dont les projections que nous avons établies prévoient³, le versement d'une somme globale de 68 379 €.

Aussi, nous avons proposé à l'agence Régionale de Santé de bien vouloir attribuer la totalité de l'excédent 2016 (12 585 €) à la dotation à la provision départ en retraite à hauteur de 12 585 €.

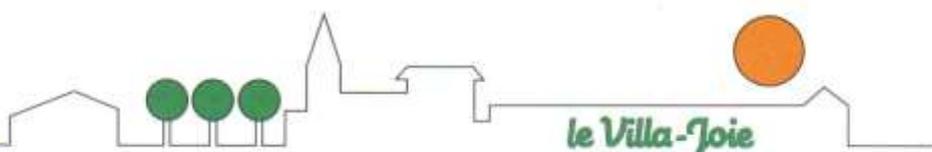
LE PERSONNEL ET L'ORGANISATION DES PRESTATIONS

MOUVEMENTS DE PERSONNEL

- **Départs :**
 - Démissions :
 - Agent d'aide aux repas 0.11 ETP 10/2016
 - Agent d'aide aux repas 0.11 ETP 12/2016
 - Aide-soignante 1.00 ETP 12/2016
 - Licenciement :
 - Gouvernante 1.00 ETP 6/2016
 - Rupture conventionnelle :
 - Cadre Socioéducatif 0.80 ETP 4/2016
- **Embauches :**
 - Kinésithérapeute 1.00 ETP 5/2016
 - Cadre Socioéducatif 1.00 ETP 6/2016
 - Infirmier 0.50 ETP 9/2016
 - Aide-soignant 1.00 ETP 9/2016
 - Agent d'aide aux repas 0.11 ETP 11/2016
 - Aide-soignant 0.75 ETP 12/2016
 - Aide Médico Psychologique 0.70 ETP 12/2016
 - Agent d'aide aux repas 0.11 ETP 12/2016

Le turnover du VILLA JOIE reste toujours excessivement faible sur 2016.

³ compte-tenu des dispositions actuellement en vigueur



FORMATION PROFESSIONNELLE

• Plan de formation

○ La nuit en institution : <i>soigner & prendre soin dans le travail de nuit</i>	5 stagiaires	2 733 €
○ L'alimentation & la nutrition : <i>santé & bien-être au quotidien des personnes handicapées</i>	12 stagiaires	4 390 €
○ La déglutition : <i>trouver plaisir & confort en s'alimentant</i>	stagiaire	annulée
○ Logiciel Osiris : <i>perfectionnement au dossier rééducation</i>	10 stagiaires	1 248 €
○ Logiciel Osiris : <i>perfectionnement au dossier médical</i>	10 stagiaires	624 €
○ Prévenir les risques & les infections liées à l'hygiène générale des locaux de l'Établissement	5 stagiaires	2 604 €
○ Le positionnement au fauteuil de l'enfant à l'adulte : <i>aspects cliniques & techniques</i>	1 stagiaire	1 087 €
○ Rédaction document Unique d'Évaluation des risques	5 stagiaires	2 100 €
○ Maintien actualisation SST	1 stagiaire	219 €
○ Recyclage SSIAP1	1 stagiaire	419 €
○ Recertification AFGSU	12 stagiaires	450 €

• Formations demandées sur les fonds paritaires de sécurisation des parcours professionnels

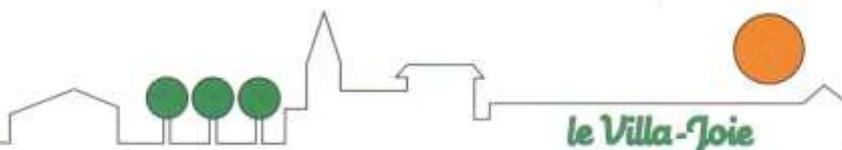
○ Préparation concours IFCS	stagiaire	annulée
○ Agent d'entretien du bâtiment	1 stagiaire	1 556 €
○ Recyclage SST	1 stagiaire	204 €

• Formations en intra

○ Formation manutention PRAP	2 sessions	24 stagiaires	en intra
○ Formation Hygiène des mains	1 session	12 stagiaires	en intra
○ Formation incendie	5 sessions	60 stagiaires	5 040 €

• Colloques, séminaires & formation hors Plan de formation

○ Colloque ADIMC <i>Qualité de vie ou vie de qualité : une utopie ?</i>	4 stagiaires	349 €
○ Journée de rentrée sociale URIOPSS	1 stagiaire	120 €
○ Rédaction document Unique d'Évaluation des risques	5 stagiaires	1 440 €
○ Journée de restitution d'étude : la gestion & l'accompagnement des situations d'inaptitude dans le secteur médicosocial	2 stagiaires	58 €
○ Matinale Droit Social URIOPSS	2 stagiaires	232 €
○ Recyclage Habilitation électrique	2 stagiaires	1 752 €
○ Nouvelle version Osiris	13 stagiaires	1 872 €
○ Accompagnement élaboration du SOSI (Schéma d'Organisation de la Sécurité Incendie)	2 stagiaires	504 €
○ Journée d'information & d'échange autour de la vie affective sentimentale & sexuelle	2 stagiaires	gratuit
○ Prévention du risque infectieux Rhône-Alpes en FAM MAS	1 stagiaire	100 €
○ Journée de prévention du risque infectieux Rhône-Alpes en FAM MAS	5 stagiaires	436 €
○ Formation des membres du CHSCT		annulée
○ 33 ^{ème} journée des Kinésithérapeutes	2 stagiaires	240 €
○ 3 ^{ème} journée de médecine & chirurgie du Centre orthopédique Santy	2 stagiaires	158 €
○ AFGSU 1 & 2 (Recertification)	12 stagiaires	1 872 €
○ Word Niveau 1	1 stagiaire	144 €



• Période de Professionnalisation		
○ Moniteur Éducateur	1 stagiaire	opca
○ Ouvrier d'Entretien Polyvalent	1 stagiaire	opca
• Contrat de Professionnalisation		
○ Aide Médico Psychologique	1 stagiaire	opca
• Congé Individuel de Formation		
○ Formation Secrétaire médicale en médicosocial	1 stagiaire	opca
• Total général formation 2016		31 951 €

AUTRES FAITS MARQUANTS EN 2016

30 ANS DU VILLA JOIE, LE DÉBUT DE LA SUITE



70 bougies, sur deux gâteaux, au Villa Joie

La maison d'accueil spécialisée (MAS) du Villa Joie étonne en fête, vendredi. Un double anniversaire était célébré dans ce lieu d'accueil pour personnes handicapées - les 30 bougies de la MAS et les 40 de l'AFHP (Association Familiale des Handicapés Physiques), en présence de nombreuses personnes. Bernard Broquet, président de l'AFHP, a retracé l'histoire de l'association qui est à l'origine du Villa Joie.

La maison d'accueil spécialisée a ouvert en 1986

« C'est en 1975 que l'association a été créée par un groupe de personnes qui décida rapidement de fonder un centre de vie pour handicapés. Commence alors un véritable parcours du combattant. Il a fallu dix années pour aboutir à la construction de ce lieu. » Franck Louchard, directeur de la MAS, a quant à



LE PROGRÈS

■ Franck Louchard, directeur du Villa Joie et Bernard Broquet, président de l'Association Familiale des Handicapés Physiques. Photo Robert MAS

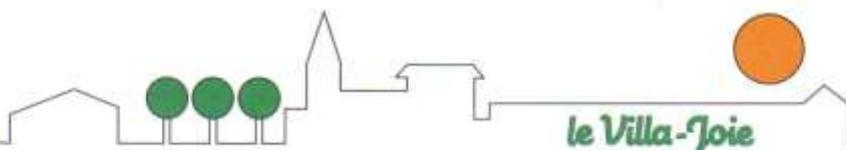
lui rappelé quelques dates importantes et souligné que la structure est connue et reconnue sur le plan régional. Elle a ouvert ses portes en janvier 1986 et fut l'objet d'importants travaux de rénovation cette année. « Le Villa Joie est un lieu de vie dans lequel on soigne, où l'accompagnement est au quotidien », souligne le directeur. Après le déjeuner, l'après-midi s'est poursuivie en musique et en chansons, afin de fêter de belle façon ces anniversaires.



Extraits du discours d'accueil du Directeur du VILLA JOIE lors des anniversaires du 24 juin 2016 :

« Il y a encore quelques années, lorsque nous avons un interlocuteur au téléphone qui nous demandait le nom de l'Établissement qui vous accueille aujourd'hui, nous étions souvent amenés à épeler son nom tant la subtilité du jeu de mot n'était pas immédiatement perceptible : « LE VILLA JOIE et ça s'écrit LE, plus loin VILLA, plus loin JOIE avec un J comme la Joie ».

Aujourd'hui, il n'est plus nécessaire d'utiliser ce gimmick verbal lorsque l'on parle du VILLA JOIE. LE VILLA JOIE est désormais connu et reconnu. C'est vraisemblablement le privilège de l'âge, de ces 30 ans que nous fêtons au-



jourd'hui, mais probablement aussi la reconnaissance de la place que s'est faite l'Établissement dans le paysage médicosocial et qui fait aujourd'hui notre fierté.

[...]

Au moment de fêter ces anniversaires, je souhaiterais revenir sur quelques dates importantes qui ont émaillé ces 40 dernières années :

- 1975, année de la Création de l'Association Familiale des Handicapés Physiques (AFHP)
- 1975 - 1985 : 10 années ont été nécessaires pour l'étude et la réalisation d'un projet de Centre de vie pour handicapés physiques, LE VILLA JOIE, qui prendra définitivement le statut juridique de Maison d'Accueil Spécialisée (MAS).
- 25 août 1982 : on retrouve l'arrêté préfectoral d'autorisation de la création à Saint Just, d'une MAS de 40 lits et 10 places d'accueil temporaire, réservés à des adultes handicapés physiques.
- Le 15 septembre 1984, la Présidente de l'AFHP, madame Andrée GUYON et les membres du Conseil d'Administration convient de nombreuses personnalités à la pose de la première pierre en présence du préfet de l'Ain, du député Maire de Bourg et de la mairesse de Saint Just.
- Le 2 janvier 1986 : Ouverture de la Maison d'Accueil Spécialisée LE VILLA JOIE, avec une population relativement jeune originaire de toute la Région Rhône-Alpes.
- 1999-2001 : Élaboration du 1er Projet d'Établissement orienté vers la réorganisation et l'extension du VILLA JOIE (12 places). Ces objectifs n'ont pu être que partiellement atteints. Seule l'unité de vie du Hammeau voit le jour. La capacité de l'Établissement reste inchangée (50 résidents : 40 en séjour permanent, 10 en séjour temporaire).
- 2002 : Acquisition d'une parcelle de terrain de 6 700 m², à côté du site actuel du VILLA JOIE par l'AFHP, en vue de l'extension de l'Établissement.
- 2004 : Arrêté préfectoral du 14 septembre 2004 transformant 4 places de séjour temporaire en 4 lits d'hébergement permanent ;
- 2004 est aussi l'année de la réactualisation du Projet d'Établissement avec la création de 2 autres unités de vie :
 - la « Forêt » comprenant 15 studios,
 - la « Clairière » également 15 studios.
- Le Règlement de Fonctionnement du VILLA JOIE est finalisé, répondant ainsi à la loi 2002-2
- 2005 : Un nouveau projet d'extension de 12 lits et la création d'autres bâtiments n'est pas accepté par les pouvoirs publics.
- 2008 : Arrêté préfectoral du 29 février 2008 transforme 2 places de séjour temporaire en 2 lits d'hébergement permanent ; LE VILLA JOIE disposera donc à compter de cette date de 46 places en séjours permanents et de 4 places en séjour temporaire.
- En juin 2008, LE VILLA JOIE formalise son propre Référentiel Éthique et de Bienveillance avec la participation de tout le personnel, dans le cadre d'une formation-action d'avril 2007 à juin 2008.
- 2009 : Finalisation de la 1^{ère} Évaluation Interne du VILLA JOIE et communication du rapport définitif correspondant à la DDASS en juin 2009.
- 2014 : Réalisation de la 1^{ère} Évaluation Externe et de la 2^{ème} Évaluation Interne dont les rapports ont été communiqués à l'ARS respectivement le 2 décembre 2014 et le 7 janvier 2015.
- 2016 : LE VILLA JOIE fête ses 30 ans et entame des travaux importants de rénovation de son bâti avec la reprise de l'ensemble des galeries vitrées de la Structure et la réfection de toutes des menuiseries de l'Établissement.

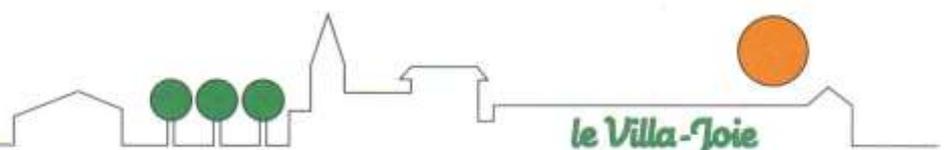
[...]

Pour conclure, j'aimerais dire que :

LE VILLA JOIE, ce n'est pas un Établissement de Soins dans lequel on vit mais un Lieu de Vie dans lequel on soigne. Et cette nuance revêt beaucoup d'importance car même si, bien évidemment, l'accompagnement médical et paramédical au VILLA JOIE se doit d'être performant et efficace, nous nous devons d'offrir aussi, et peut-être même surtout, aux résidents que nous accueillons une qualité de vie la plus agréable possible.

C'est aussi une des valeurs portées et mises en avant par l'AFHP. Le choix assumé d'un Établissement totalement ouvert sur l'extérieur, ouvert au sens propre comme au sens figuré, et parfaitement intégré dans l'espace communal en est une des illustrations.

Longue vie au VILLA JOIE, et que ces 30 ans ne soient que le début de la suite. »



RÉNOVATION DES COURSIVES & INVESTISSEMENTS 2016

L'année 2016 a été marquée par d'importants travaux de rénovation du bâti alliant à la fois réhabilitation de l'existant et amélioration des performances énergétiques de l'Établissement. L'ensemble des coursives vitrées ont en effet été rénovées, de nombreuses portes et issues de secours ont également été changées. Ces travaux se sont échelonnés de mars à décembre 2016 et vont se poursuivre en 2017 avec le changement des châssis vitrés de plusieurs locaux et de toutes les fenêtres et portes-fenêtres des studios des résidents.



LE VILLA JOIE a également démarré le changement des appels-malades en recâblant et en changeant l'ensemble du dispositif devenu obsolète.

Un nouveau véhicule permettant le transport de 4 résidents en fauteuil a également été acheté.

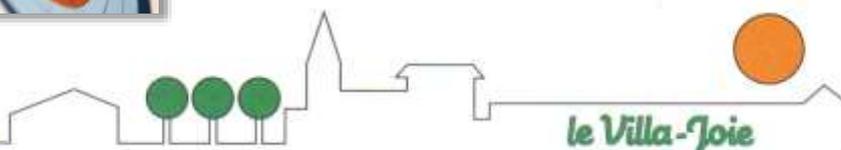


Le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) 2015-2019 du VILLA JOIE prévoyait aussi d'autres acquisitions de matériels. Ainsi, concernant l'année 2016, les investissements suivants ont pu être réalisés :

• Rénovation des coursives vitrées :	154 784 €
• Appels-malades + câblage	46 962 €
• 1 Ford Transit Custom	29 795 €
• 1 chariot-douche Shado :	4 362 €
• 1 lève-personne Victor :	5 907 €
• 3 lits médicalisés	4 596 €
• 10 tables adaptables :	3 443 €
• 5 tabourets à gaz :	1 058 €
• Système de pesée :	2 060 €
• 1 table multi hauteurs :	4 447 €
• 1 four mise en maintien en température	6 416 €
• 1 ensemble bureau Secrétariat médical	1 048 €
• 6 Ensembles Salle de bain :	7 366 €
Total :	272 244 €

CRÉATION D'UN CLUB HANDISPORT AU VILLA JOIE

Le BeauBar du VILLA JOIE a décidé de franchir une étape supplémentaire dans sa participation à la vie sociale et culturelle des résidents en adhérant à l'Association Handisport en 2016. Cette adhésion permettra à l'avenir de se confronter à d'autres handisportifs lors de compétitions à l'extérieur de l'Établissement mais aussi d'organiser au VILLA JOIE des rencontres handisportives notamment de sarbacane.



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016

SERVICE PARAMÉDICAL

Points forts de l'année 2016 :



- Mise en place des nouveaux roulements de travail pour le personnel et réorganisation des temps de repas pour les résidents.
- Réorganisation de l'encadrement suite à l'arrivée d'un nouveau cadre socio-éducatif en juin 2016.

La poursuite du travail engagé a été effective.

RÉFLEXION INSTITUTIONNELLE AUTOUR DE L'ALIMENTATION ET DE LA NUTRITION POUR AMÉLIORER LA PRESTATION REPAS EN COLLABORATION AVEC LE PRESTATAIRE « SAVEURS RESTAURATION »

En 2016 : mise en œuvre des modifications des temps et horaires de repas objectifs de diminuer le jeûne nocturne en référence aux Recommandations de Bonnes Pratiques de l'ANSEM et de proposer aux résidents un temps de repas calme et propice à une alimentation sécurisée (en particulier limitation du risque de fausse route) :

- Le matin : mise en place de petits déjeuners servis en chambre pour certains résidents (de préférence pour limiter le jeûne nocturne) ;
- Le midi : mise en place de deux services en salle à manger : 1^{er} service à 12h00 et 2^{ème} service à 12h50 ;
- Le soir : maintien de deux services en salle à manger : les plateaux en chambre sont servis à 18h00 au lieu de 17h30.
- Le 1^{er} service débute à 18h30, le 2^{ème} service débute à 19h10.

Deux enquêtes distinctes ont été réalisées auprès des résidents et des salariés.

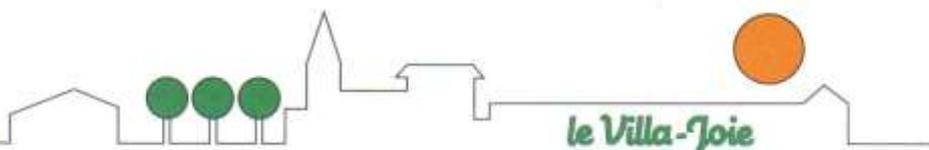
Les résultats sont positifs et nous proposent des pistes d'amélioration.

Le travail autour de l'amélioration de la nutrition est continu en collaboration avec le Médecin de rééducation et le Chef de cuisine (réunions mensuelles).

TRAVAIL DE LA COMMISSION PLANNING

Le travail de la Commission planning a abouti à la mise en place d'un nouveau roulement en mars 2016 répondant aux objectifs de départ (*Travail en commun pour améliorer les roulements théoriques en tenant compte des besoins des résidents, réaliser des roulements théoriques équitables (en terme de rythme de repos, et répartition des différents horaires)*).

Ce roulement théorique est identique pour chaque salarié du paramédical.



L'organisation de travail a été modifiée, ces changements ont nécessité une remise en question des pratiques de chacun, pour proposer des accompagnements différents et répondre aux besoins d'un plus grand nombre de résidents.

Ces changements s'inscrivent dans la durée.

RÉORGANISATION DE L'ENCADREMENT

En juin 2016, l'arrivée un nouveau collègue cadre socioéducatif a permis de poursuivre la réflexion engagée autour de l'encadrement des unités et des équipes. Celui-ci a été modifié depuis septembre pour débiter un travail de proximité avec les professionnels et un accompagnement plus proche des résidents et des familles.

TRAVAIL DE LA COMMISSION HYGIÈNE

Deux réunions ont eu lieu sur l'année 2016 avec maintien des sensibilisations à l'hygiène des mains et avancée des procédures en cours.

Dépasser les clivages et les représentations des tâches de chacun, redéfinir les missions, se questionner sur les besoins individuels et collectifs des résidents, personnaliser leur accompagnement, supposent un travail de fond et des choix qui s'inscrivent dans le projet d'établissement.

Cette remise en cause des pratiques et des représentations élabore le terreau indispensable à l'évolution des propositions de soins et d'accompagnement afin de les inscrire dans une démarche bienveillante.

C'est une réflexion pluri professionnelle stimulante et motivante, ouverte aux propositions et aux développements de compétences individuelles et collectives.



Frédérique MASSUS-GENESSAY

Cadre de Santé

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016

SERVICE SOCIOÉDUCATIF

En Juin 2016, il y a environ un an, je suis arrivé de la Drôme pour prendre le poste de Cadre Socioéducatif au VILLA JOIE. Un changement de lieu de vie et de travail est toujours une situation de fin d'une « tranche de vie » pour le début d'une « autre expérience de vie ». Une arrivée dans une institution est un moment important pour un professionnel et je remercie les résidents, les professionnels de l'institution et les membres de l'AFHP pour le bon accueil qui m'a été fait.



Mon arrivée correspond à une période également de changement demandé au secteur médicosocial et notamment aux Maisons d'Accueil Spécialisée. Le changement, du *latin* *evolutio* (« action de dérouler ») est le passage d'un état à un autre. Les dernières lois concernant le secteur médicosocial (2 Janvier 2002 sur les droits du patient, 2008 sur la modernisation du secteur social et médicosocial et 2016 sur le parcours des personnes accueillies) imposent un certain nombre de changements au niveau des droits des patients et de l'organisation de leur séjour en institution. L'État a des exigences d'efficacité (« le meilleur service au meilleur coût »). Les réformes demandées par l'État sont une obligation de conforter la modernisation du secteur social et médicosocial.

C'est dans ce cadre que l'évaluation externe réalisée en 2014 au VILLA JOIE met en lumière les points forts de l'institution ainsi que des points à améliorer. Cette démarche d'amélioration de la qualité impose aux institutions de mettre en place des actions qui doivent s'inscrire dans le projet institutionnel. L'année 2016 a été une année durant laquelle des organisations et des actions nouvelles ont été mises en place. Le Cadre socioéducatif est devenu le responsable des unités de La Forêt et de la Clairière et le Cadre de Santé celui du Hameau.

L'enquête externe préconise des projets d'unité ce qui a été évoqué dans des réunions en 2016 mais cela n'a pas donné lieu à des mises en œuvre. La réflexion devra se poursuivre en 2017.

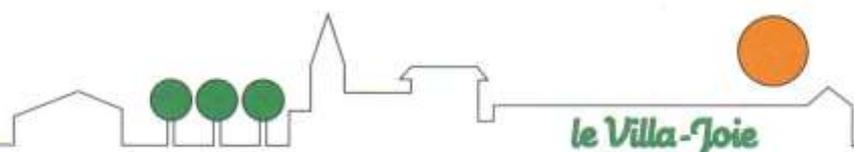
Par ailleurs avec l'enquête externe il nous est demandé de garantir une continuité dans la prise en charge des personnes accueillies afin d'éviter les ruptures de toute nature, reprenant ainsi le décret du 20 mars 2009 relatif aux obligations des établissements et services accueillant ou accompagnant des personnes handicapées adultes n'ayant pu acquérir un minimum d'autonomie. Les après-midis au lieu de vie s'inscrivent dans cette démarche de continuité d'accompagnement (par l'AMP ou l'Aide-Soignant) tout au long de la journée pour un groupe de résidents. Il s'agit pour les professionnels de passer du temps avec quelques résidents en partageant un moment agréable.

L'enquête préconise également l'expression des besoins et attentes des résidents à l'élaboration ou réactualisation du projet. Des enquêtes ont été réalisées en 2016 dans ce sens à propos des activités et des espaces extérieurs. Des actions sont en cours de réalisation en 2017.

Le changement est parfois une situation compliquée car il implique une adaptation et en même temps il représente une ouverture différente, une implication différente à travers de nouvelles rencontres humaines. L'important est désormais de conserver les valeurs qui sont à l'origine du VILLA JOIE pour répondre aux besoins des résidents dans le cadre macroéconomique qui nous est donné !

Jean-Lionel SONZOGNI

Cadre Socioéducatif



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016

SERVICE ERGOTHÉRAPIE

L'année 2016 fut une année stable en termes de temps de présence en ergothérapie. Cela a permis de poursuivre les séances individuelles par le biais de prises en charges hebdomadaires pour certains résidents ; et par le biais de prises en charges ponctuelles pour d'autres. Ce suivi permet la réalisation des projets de vie des résidents : renouvellement de matériel (fauteuil roulant, domotique...), acquisition de nouvelles capacités en utilisant des mises en situation en milieu écologique telles que la navette, l'utilisation des transports en commun au départ de l'Alagnier, les déplacements jusqu'à la place du village et dans les centres commerciaux...

Certains résidents ont pu acquérir et/ou développer davantage de capacités avec notamment la mise en place des **petits déjeuners autonome** au lieu de vie de la Clairière. Avant cela, une réflexion pluridisciplinaire a eu lieu afin de rendre le lieu accessible et fonctionnel aux besoins des résidents concernés. Chaque résident a été accompagné individuellement afin de définir les aménagements nécessaires. Actuellement, le groupe est en train de s'agrandir et une réflexion doit être entreprise afin de rendre le lieu encore plus accessible.

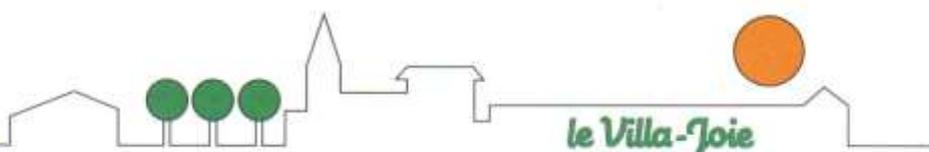
Cependant, je constate également la perte de capacités de certains résidents notamment en toilette/habilage depuis la disparition des journées AMP avec les toilettes éducatives (suite aux changements d'horaires lors de la mise en place des nouveaux plannings). En effet, ces journées permettaient à certains résidents d'avoir plus de temps pour faire ces actes élémentaires, cela était un relai entre les capacités qu'ils ont lors du bilan ergo et les contraintes du quotidien...

Le travail en lien avec les familles, les organismes de protection des majeurs, les revendeurs (SAV) ou l'orthopédiste sont toujours une part aussi importante du travail effectué en ergothérapie. De celui-ci dépend bien souvent l'acquisition du bon matériel et l'acceptation de celui-ci.

La gestion du matériel en prêt (parc de fauteuil roulant, coussins, contacteurs...) pour les résidents permanents et temporaires est également une activité importante de la tâche de l'ergothérapeute. Cela permet aux résidents d'avoir du matériel de dépannage lorsque leur matériel est défectueux (évitant par exemple un alitement prolongé).

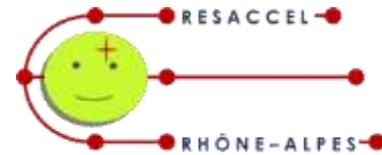
Cette année, j'ai pu participer à la formation sur « le positionnement au fauteuil, de l'enfant à l'adulte ». Cette formation m'a permis de poursuivre et d'enrichir le travail d'installation et de positionnement des résidents au fauteuil, au lit... J'ai vivement recommandée cette formation aux autres membres de l'équipe de rééducation pour l'année 2017 afin de pouvoir davantage mettre en pratique les informations reçues qui concernent les compétences professionnelles de tous les rééducateurs.

L'ensemble de l'équipe de rééducation a également participé à une demi-journée de formation sur la nouvelle version d'Osiris nous permettant depuis septembre 2016 la validation de nos actes, ce qui améliore la traçabilité de nos actions.



L'année de 2016 a aussi été l'année de la poursuite de la participation aux GAPP commencé en 2015 avec trois séances. Cette activité a même augmenté en intensité en septembre en passant à des séances d'1h30 sans aucune demande de notre part.

Le service d'ergothérapie est depuis septembre 2016 membre du réseau des ergothérapeutes du RESACCEL01⁴ dont LE VILLA JOIE est membre. Cela permet un échange sur les pratiques entre professionnels exerçant dans différentes structures.



Comme chaque année, des investissements importants ont eu lieu avec l'acquisition :



- d'une table pour la salle à manger. Cette table est conçue pour 4 places avec 4 plateaux réglables en hauteur individuellement ;
- d'un lève personne Victor dans le cadre du renouvellement du parc de lève personne ;
- d'un système de pesée fixé sur le lève personne des kinésithérapeutes afin de répondre aux limites de la plateforme de pesée qui est dans le petit salon ;
- la poursuite de l'équipement d'adaptable dans 10 chambres ;
- l'achat de 15 draps de glissements (résidents de plus en plus dépendant nécessitant l'usage de ces draps lors des différentes manutentions) ;
- un lit douche en renouvellement du matériel ancien ;
- 5 tabourets à roulettes afin d'améliorer les conditions de travail du personnel soignant lors de la collation de 16h au Beau Bar.

Pour l'avenir :

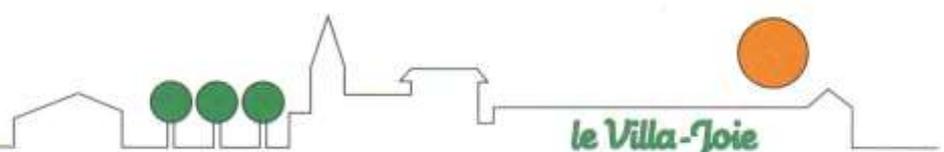
Les principaux objectifs pour l'année 2017 sont les suivants :

- Le maintien de l'indépendance des résidents dans les tâches de la vie quotidienne en fonction de leurs capacités.
- La poursuite du travail d'installation des résidents permanents et temporaires.
- Le renouvellement et l'achat de matériel en fonction des besoins.
- La poursuite des séances individuelles en ergothérapie.
- Le développement de la formation professionnelle : Handica en juin 2017, poursuite des rencontres des ergothérapeutes du RESACCEL01, journée de formation sur la communication alternative, sur l'accompagnement des personnes atteintes de chorée de Huntington.

Audrey MITAILLÉ (NAVARRO)

Ergothérapeute DE

⁴ Resacel 01 : Réseau régional de soins et d'accompagnement des personnes cérébrolésées de l'Ain



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016

SERVICE RÉÉDUCATION KINÉSITHÉRAPIE

Cette année a été marquée par le changement du binôme de kinésithérapeutes avec le départ à la retraite de Gilbert Maffiolo et l'arrivée d'Aurélie Chossat comme kinésithérapeute à temps plein.

TRAÇABILITÉ

Depuis septembre, suite à la formation sur OSIRIS s'est mise en place une traçabilité des séances de kinésithérapie avec la cotation hebdomadaire des actes.

PRISE EN CHARGE

Comme chaque année, nous le répétons, nous avons à faire face au vieillissement et à l'évolution des pathologies de nos résidents. Les difficultés de positionnement, d'installation sont importantes et nous avons cherché de nouvelles pistes avec l'orthopédiste pour utiliser des matériaux innovants, notamment pour les corsets sièges afin que la protection cutanée soit la plus efficace.

La demande d'alléger les douleurs des résidents est importante, nous essayons d'y répondre dans une stratégie de soins globale avec des moyens thérapeutiques manuels (massage, étirements musculo-squelettiques,...) et physiothérapiques (cryothérapie, thermothérapie, TENS, ultrasons).

Les 2 motomeds sont quotidiennement utilisés par nos résidents.

GAPP

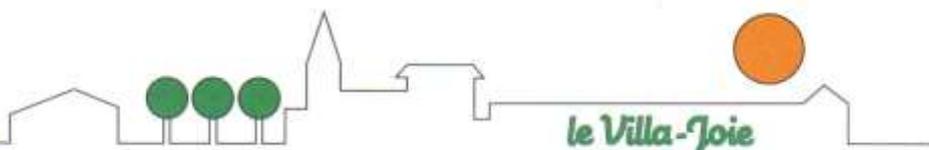
La participation obligatoire aux séances d'analyse de la pratique professionnelle nous apparait toujours peu utile à notre pratique quotidienne.

PARTICIPATION AUX FORMATIONS

Journée des kinésithérapeutes à la Clinique du Parc à Lyon avec la présentation des nouvelles techniques opératoires et les suites rééducatives à envisager.

Journée de médecine et de chirurgie Santy à Lyon

Réactualisation de l'AGFSU 2 pour Chantal Gourdelier.



OBJECTIFS

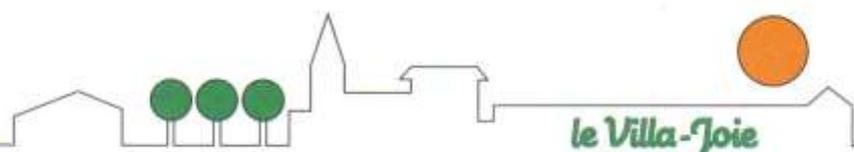
Poursuivre le maintien des acquis afin de préserver l'autonomie des résidents le plus longtemps possible.
Prévenir les complications ostéo-articulaires et cutanées.
Soulager le mieux possible la douleur.

SOUHAITS

Pour se tenir au courant des nouvelles techniques nous souhaiterions nous abonner au mensuel kinésithérapie scientifique.
Il serait utile d'organiser des visites dans d'autres centres pour échanger sur les pratiques professionnelles.
Faire une formation spécifique au métier de kinésithérapeute.

Chantal Gourdelier & Aurélie Chossat

Kinésithérapeutes



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016

SERVICE SOCIOÉDUCATIF ANIMATION

L'année 2016 a été une année riche en événements :

- les 30 ans du VILLA JOIE et les 40 ans de l'Association AFHP,
- la concrétisation d'un partenariat avec Handisport,
- le début d'un travail de collaboration avec l'équipe paramédicale.



Nous avons choisi d'introduire ce rapport en parlant de la journée festive du 24 juin 2016 qui a été le fruit d'un travail réalisé avec des membres de l'AFHP, des intervenants extérieurs et des résidents :

« Typ Top » (de son vrai nom André Gros) a réalisé des sculptures sur ballons et chanté des tubes des années 60 à 90. Deux jeunes danseuses de Hip Hop ont présenté différentes chorégraphies. Certains résidents ont souhaité, pour marquer l'occasion faire une animation. Ils ont ainsi retravaillé et chanté « La chanson du VILLA JOIE » (créé dans un atelier en 2013 sur la mélodie « L'aventura » de

Stone et Charden). Cette journée festive a été un succès et a rassemblé les résidents, leur famille et/ou amis, certains intervenants extérieurs, bénévoles, partenaires et aussi des personnalités locales.



Nous allons vous présenter tout d'abord les ateliers proposés qui mettront notamment en lumière le partenariat avec Handisport, puis un récapitulatif des activités proposées et des sorties réalisées et enfin nous évoquerons les manifestations internes.

LES ATELIERS

✓ **Sarbacane animé par Jérémy**

Comme l'an dernier, l'atelier sarbacane a été reconduit. Il se déroule toujours le lundi de 14h30 à 16h00 au lieu de vie de la forêt.

Cette année, une section sarbacane Handisport a vu le jour au sein du VILLA JOIE. Nous avons pour objectif l'an passé d'adhérer à handisport, objectif que nous avons réalisé avec pas loin de 10 adhérents.

Pour 2017, nous voulons organiser une compétition de sarbacane en espérant faire découvrir cette toute nouvelle structure Handisport ainsi que la sarbacane.

✓ **Scrabble animé par Mireille**

L'atelier existe depuis 2007.

Il se déroule maintenant au club tous les mardis matin de 10h30 à 12h00. Daniel D., Christine C., Chantal B., Catherine L., Nathalie L. y participent. Catherine L. y est inscrite depuis le début.

Les résidents s'y retrouvent avec plaisir et progressent toujours. Il y règne une bonne ambiance avec entraide et partage.

✓ **Théâtre et Musique animé par Fabienne**

L'Atelier Théâtre existe depuis 2010.

Betty K., Hubert J., Patrick L. le fréquentent depuis sa création. André L., Guillaume V. et Jennifer D. le fréquentent depuis 4 ans. Il se déroule le mercredi de 17h00 à 18h au Lieu de vie La Forêt sur trois trimestres d'octobre à juin. Il y accueille également des « résidents spectateurs » (de 3 à 5 résidents selon les séances).

Les résidents y participent de manière assidue. Le premier trimestre est consacré à un travail sur le langage (articulation, intonation), la mémorisation de phrases courtes, les expressions du visage, la cohésion du groupe et la recherche de textes ou d'idées à travailler dès le mois de janvier dans l'objectif de faire une présentation au mois de juin ou juillet. Le deuxième trimestre est consacré au choix d'un thème, texte, à sa réécriture et à la distribution des rôles de chacun. Nous essayons au cours de ce trimestre de « fixer les répliques » le plus tôt possible afin d'entrer dans l'apprentissage des textes puis de travailler sur la mise en place de celles-ci.

Cette année nous n'avons pu faire qu'une seule représentation devant les enfants de l'ECOLE de Saint Just. Les résidents tiennent beaucoup à présenter leur travail.

L'Atelier Musical a débuté au mois de juillet 2015 et a accueilli des résidents qui faisaient partie d'un atelier en petits groupes mis en place par une personne en service civique. Le nom des résidents a quelque peu évolué depuis sa création afin d'évaluer les besoins et priorités de chacun et de dégager du temps.



La constitution a été arrêtée en octobre 2016. Les participants sont : Carole D., Christine C., Didier P., Francis B., Florence P., José V.

Il a d'abord eu lieu le mercredi de 10h30 à 11h30 au Lieu de vie La Clairière puis de 14h45 à 16h00.

L'objectif de cet atelier est de permettre à des résidents qui ont pratiqué d'un instrument de continuer à le faire (c'est le cas de Didier), de chanter accompagné d'un synthétiseur, de jouer un morceau musical collectif (avec notamment des cloches que les participants apprennent à utiliser). Mais il travaille également l'écoute, le partage... Il permet également de stimuler les capacités cognitives de certains résidents.

Cet atelier accueille également deux voire trois résidents spectateurs selon les séances.

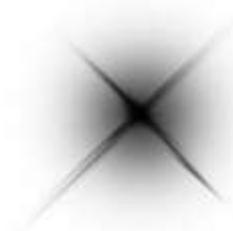
✓ « *Les étincelles* » animées par Marie

Cet atelier a été réparti sur six séances d'une heure trente.

Dans le cadre de ma formation de Monitrice éducatrice je devais réaliser un projet d'atelier dit éducatif sur un sujet libre. J'ai donc choisi de proposer aux résidents d'améliorer un jeu déjà existant.

Ce jeu est le Quizz Sonore il permet de favoriser l'expression, différencier des sons, mettre en relation un son à une image.

Pour l'amélioration nous sommes partis sur le principe de base, reconnaître les sons et les associer à une image. J'ai proposé de faire travailler les déplacements précis, en partant du principe où quand ils entendent un son il faut qu'ils puissent aller scratcher la bonne image sur les panneaux noirs, où il y avait un deuxième jeu d'images. Le deuxième jeu d'image a été plastifié et scratcher sur les panneaux noirs par les résidents ce qui a également permis de travailler la motricité fine.



Le nom de l'atelier a été choisi par les résidents et ils ont souhaité choisir une image pour l'affichette qui est apposé sur le panneau des activités de la semaine.

A la fin de celui-ci les résidents m'ont dit qu'ils avaient apprécié cet atelier car je cite « *tu n'as pas fait à notre place* ». Ils m'ont aussi dit qu'ils avaient bien rigolé est qu'ils souhaitent refaire ce genre d'atelier.

LES ACTIVITÉS INTERNES :

TYPE D'ACTIVITÉS	EXEMPLES	NOMBRE DE SÉANCES
ARTISTIQUE	<i>Théâtre, chant...</i>	47
SPORTIVES	<i>Sarbacane, parcours fauteuils...</i>	436
MUSICALES	<i>Karaoké, quizz musicaux...</i>	83
JEUX	<i>Jeux de connaissances, jeux de sociétés...</i>	301
MANUELLES	<i>Bricolage, Fil tendu, décoration...</i>	170
MÉDIAS	<i>Informatique, lecture, Vill'Actualité...</i>	238
FÊTES	<i>Anniversaires, Animations musicales et théâtrale...</i>	24
DÉTENTE	<i>Ambiance zen, repas en petit groupe...</i>	315
AUTRES	<i>Chiens visiteurs, activité sur l'environnement...</i>	45

Au total 1659 activités ont été proposées et 337 sorties réalisées.

LES SORTIES :

✓ Les sorties culturelles :

- Abonnement au Théâtre de Bourg en Bresse : danse, musique et théâtre
- Concerts et spectacles à Ekinox :
 - Laurent Gerra,
 - Pascal Obispo,
 - Véronique Dicaire,
 - Frero de la Vega,
 - Les Franglaises
- Concerts à la Tannerie
- Café-Théâtre les Arts dans l'R
- Salons à Ainterexpo : le salon de la Gastronomie
- Cinéma, Connaissance du monde à l'Amphi, Ciné Ma différence,
- L'été : « Les jeudis du kiosque » : tous les jeudis soir à partir de la fin du mois de juin jusqu'à mi-août, les mardis de l'orgue, les Ain'pertinentes



✓ Les sorties sportives :

- Stade Verchère : Rugby
- Matches de basket à Ekinox
- Hippodrome de Parilly : courses hippiques

✓ Les sorties loisirs :

- Parcs animaliers : Touroparc, Villars les Dombes
- Balades : Bouvent, Seillon, Bourg en Bresse, Mâcon...
- - Autres : Concours de belote, Marché de Noël, Centre équestre

LES MANIFESTATIONS INTERNES :

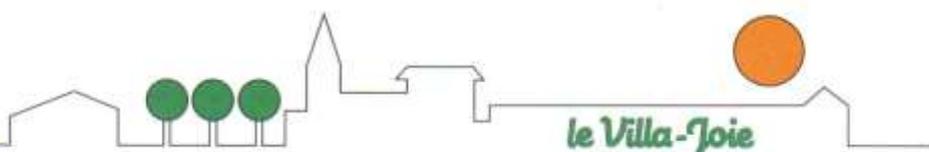
- ✓ **Intervenants extérieurs** : Les chiens visiteurs et la participation des bénévoles, les enfants de l'école de St-Just (Halloween, présentation de l'atelier théâtre et danse des enfants)
- ✓ **Animations musicales** : Christian Richard, Arnaud Colignon...

PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2017

- ✓ Poursuivre le travail en lien avec l'équipe paramédicale pour les activités de l'après-midi,
- ✓ S'adapter aux pathologies évolutives : organisation d'activités en groupes plus restreints voire individualisées,
- ✓ Organisation d'une compétition de sarbacane.

L'animation

Mireille GUARNIERI Jérémie GOUGEON
Fabienne NAU Marie ROMIEU



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016

SERVICE ENTRETIEN

Le service est composé :

- de deux temps plein,
- et un temps plein en contrat d'avenir d'une durée de trois ans (arrivée le 11/2/2014, départ le 11/2/2017)⁵.

L'équipe d'entretien technique a pour mission de maintenir en bon état le patrimoine immobilier et mobilier du VILLA JOIE, sur un plan préventif, curatif et sécuritaire et ce dans le cadre de réparation simple :

Entretien technique des bâtiments, contrôles obligatoires, maintenance, devis d'entreprises :

- Sécurité incendie : vérification, test, exercices pratiques en partenariat avec le Groupe Force, notre formateur incendie au sein de l'établissement,
- Entretien courant du mobilier, matériels, fauteuils roulants, lève personnes, lits médicalisés, lits douches...
- Entretien et sécurité des véhicules,
- Entretien extérieur et espaces verts,
- Etc...

L'Ouvrier d'entretien s'implique dans le fonctionnement du VILLA Joie, participe à la mise en place de prestations de qualité, respecte le projet d'établissement et participe à son évolution.

Depuis quelques années, notre service a mis en place, avec l'aval de la direction, la réfection des studios ; nous continuerons cette année encore la remise en état de plusieurs studios (tapiserie peinture) et la mise en place de cinq salles de bain toujours en partenariat avec la menuiserie de Montagnat et toujours avec la couleur choisie par les résidents concernés.

Nous avons aussi mis en place, début 2017, des barrières et portails autour du terrain du VILLA JOIE pour en délimiter une grande partie afin que les résidents puissent s'y déplacer en toute sécurité.

GRANDS TRAVAUX



En 2016 toutes les coursives ont été réalisées (maçonnerie et huisserie) malgré tous les problèmes occasionnés par ces travaux tout s'est bien passé dans l'ensemble.



⁵ Un nouveau Contrat d'Avenir a été recruté en 2017 pour 3 ans

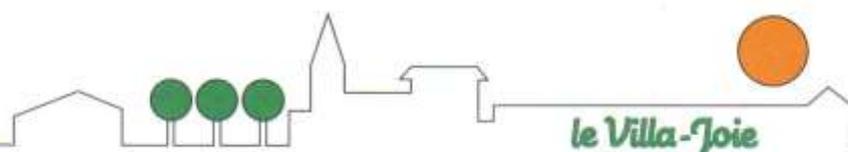
Pour cette année 2017 les travaux vont redémarrer courant mai, peut-être par la salle des Kinés et suivre par les lieux de vie à voir (dépose et pose uniquement des huisseries).

Pour le système d'appel malade, sa vétusté et les problèmes d'approvisionnement de pièces détachées qui ne se font plus, nous ont contraints à le changer en totalité, l'entreprise chargée de ces travaux a déjà réalisé le service du hameau et continue par celui de la forêt pour finir par celui de la clairière, le Service Entretien mettra tout en œuvre pour que ces travaux se passent dans de bonnes conditions.



Alain NOTTON

Ouvrier d'Entretien



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016

PSYCHOLOGUE

Présence à mi-temps, deux jours par semaine (le lundi et le jeudi).

La fonction première du psychologue est avant tout centrée sur l'accompagnement psychologique des résidents, ceci en collaboration avec les équipes.

En 2016, poursuite de l'activité sur le même mode que les années précédentes :

ACCOMPAGNEMENT DES RÉSIDENTS : PRISE EN CHARGE EN ENTRETIENS INDIVIDUELS :

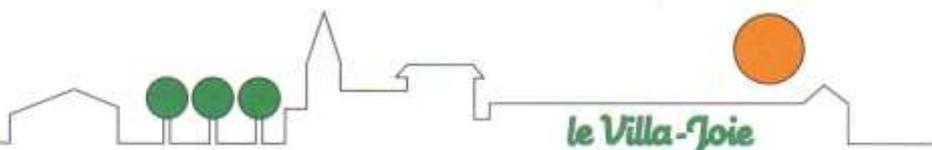
Ces suivis en entretiens individuels sont mis en place suite à une demande personnelle des résidents, ou, sur mon invitation (suite à mon observation, une suggestion des médecins ou des remarques des équipes).

Ces entretiens individuels permettent :

- des suivis réguliers (un entretien hebdomadaire ou un entretien tous les quinze jours)
Ces suivis durent souvent plusieurs mois et parfois plusieurs années.
Ils ont pour but de faire un travail psychothérapeutique quand le résident le désire et en a la possibilité psychique. Parfois, ils consistent en un travail de soutien et d'étayage dans l'actuel quand un travail plus approfondi est difficile.
- des rencontres ponctuelles pour certains résidents en cas d'inquiétudes passagères, ou quand les difficultés rencontrées ne nécessitent pas une prise en charge régulière, ou en cas de séjour temporaire au VILLA JOIE.
- un temps d'échange unique avant les réunions de projet avec les résidents qui ne sont pas suivis régulièrement, ceci afin de faire un point annuel.
Chaque résident est donc reçu au moins une fois par an en entretien psychologique.

En 2016 :

- 16 résidents ont bénéficié d'un suivi régulier (dont 8 suivis hebdomadaires et 8 suivis tous les quinze jours),
- 5 résidents ont bénéficié d'un suivi ponctuel.



Remarques concernant les accompagnements individuels :

Le nombre de résidents bénéficiant d'un suivi régulier reste globalement stable au fil des années.

Les besoins d'accompagnements individuels des résidents restent importants (souffrance suite à une perte d'autonomie consécutive à une pathologie, à un accident, souffrance suite à un traumatisme, vécu douloureux du handicap, besoin d'étayage pour acquérir plus d'autonomie pour les résidents jeunes, pathologies psychiques diverses...)

Aussi, compte-tenu du temps imparti, plusieurs prises en charge se font plutôt au rythme d'un entretien tous les quinze jours ou parfois sous la forme d'entretiens irréguliers.

Pour la même raison, la psychologue s'implique peu dans l'accueil des résidents accueillis temporairement au VILLA JOIE. Elle ne les reçoit que lorsqu'une demande est ouvertement formulée, ou si des difficultés particulières sont rencontrées dans son accompagnement.

Pour certains résidents, le travail d'accompagnement psychologique se fait en collaboration avec l'équipe psychiatrique de secteur (psychiatre, infirmières du CMP qui interviennent en visites à domicile auprès de certains résidents).

FAMILLES :

La psychologue est à la disposition des familles des résidents.

En 2016, 3 familles ont été rencontrées en entretien.

Des échanges ponctuels ou téléphoniques ont également eu lieu avec certaines familles au cours de l'année.

TEMPS COLLECTIFS RÉGULIERS AVEC LES ÉQUIPES :

- Participation aux réunions de Projet d'Accompagnement Personnalisé des résidents, afin d'apporter un éclairage et des réflexions concernant la vie psychique et affective du résident dont il est question. Participation à l'élaboration de son projet de vie (réunions hebdomadaires).
- Participation aux Temps de Réflexion : reprise en équipe des difficultés rencontrées ou de différents questionnements relatifs à telle ou telle prise en charge (une fois par semaine en alternance sur les trois unités).

Temps d'échanges réguliers également avec le Directeur, la Cadre de Santé, le Cadre Socioéducatif, et le coordinateur d'unité.

Parfois, également des temps ont également été pris avec certains salariés (IDE, AMP, AS) ou stagiaires, en raison de difficultés ou questionnements particuliers concernant la prise en charge d'un résident.

Les équipes bénéficient par ailleurs de séances d'analyse de la pratique professionnelle (reprise de situations difficiles, aide à la prise de recul...) animé par un psychologue extérieur.

ACCOMPAGNEMENT VIE INTIME :



Le groupe « d'accompagnement à la vie affective et intime des résidents » poursuit son activité.

Ce groupe mis en place à partir de mai 2008 est actuellement composé du médecin de rééducation, d'une infirmière, du coordonnateur d'unité, de trois AMP et de la psychologue.

Il poursuit son travail de réflexion et d'accompagnement de certains résidents et couples de résidents autour des questions de l'intimité et de la sexualité.

Ce groupe se réunit de manière régulière, chaque dernier lundi du mois pour faire un point sur les situations.

En décembre 2016 les membres de ce groupe ont pu participer à un colloque organisé par l'APF : « vie sentimentale, affective et sexuelle des personnes handicapées ».

Ce colloque a été l'occasion de présenter au public présent, l'action que nous menons au VILLA JOIE et nous a permis de nombreux échanges avec d'autres professionnels, des étudiants, des familles, des personnes en situations de handicap.

Plusieurs résidents ont pu être présents lors de ce colloque.

Projet en 2017 d'inviter quelques résidents d'un autre établissement pour permettre aux résidents du VILLA JOIE qui le souhaitent d'échanger sur ce thème avec d'autres personnes qui rencontrent des questionnements proches des leurs.

Pascale BOUQUIN

Psychologue

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016

DONNÉES SOCIALES ANNUELLES

Évolution de l'emploi & des qualifications :

Dépenses afférentes au personnel (groupe II hors Personnel extérieur à l'établissement & honoraires)

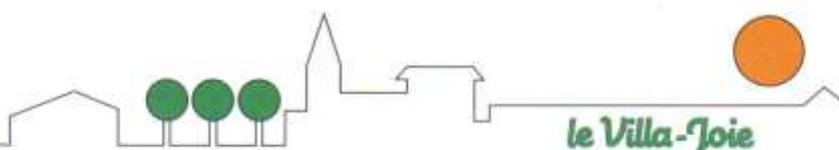
	2014	2015	2016
Rémunération du personnel non médical	1 683 420 €	1 688 197 €	1 723 550 €
Rémunération du personnel médical	47 469 €	48 127 €	45 944 €
Charges sociales & fiscales	951 495 €	942 685 €	941 692 €
Autres charges	3 354 €	4 420 €	4 551 €
Total	2 685 738 €	2 683 429 €	2 715 737 €

Type de contrats au 31/12/2016

	Hommes	Femmes	Total
CDI	13	545	68
CDD		5	5
Contrat de professionnalisation		1	1
Emplois d'Avenir	1	1	2
Total	14	62	76

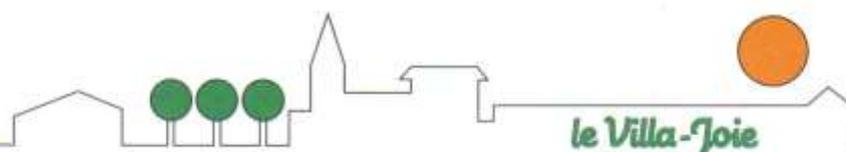
Évolution de l'effectif salarié en CDI :

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
ETP	61.25 ETP	57.22 ETP	57.12 ETP	56.15 ETP	55.54 ETP	56.54 ETP	56.69 ETP	56.69 ETP	56.89 ETP	56.99 ETP



Répartition des effectif CDI au 31/12/2016 :

<i>Postes</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Total</i>
Directeur	1.00 ETP		1.00 ETP
Cadre administratif		1.00 ETP	1.00 ETP
Cadre de santé		0.90 ETP	0.90 ETP
Cadre éducatif		1.00 ETP	1.00 ETP
Technicienne administrative		0.70 ETP	0.70 ETP
Employée administrative		0.80 ETP	0.80 ETP
Ouvriers d'entretien	2.00 ETP		2.00 ETP
Gouvernante		0.90 ETP	0.90 ETP
Agents de service		3.60 ETP	3.60 ETP
Coordinateur de secteur		1.00 ETP	1.00 ETP
Animateurs		1.75 ETP	1.75 ETP
Animateur sportif	1.00 ETP		1.00 ETP
Aide Médico Psychologiques	1.00 ETP	5.80 ETP	6.80 ETP
Infirmiers de jour	2.00 ETP	2.70 ETP	4.70 ETP
Infirmiers de nuit		2.00 ETP	2.00 ETP
Aides-soignants de jour	1.75 ETP	13.80 ETP	15.55 ETP
Aides-soignants de jour (Non Diplômés)	1.00 ETP	0.50 ETP	1.50 ETP
Garde-malades		2.00 ETP	2.00 ETP
Aides-soignants de nuit		2.00 ETP	2.00 ETP
Agents de service - Aide aux repas		2.04 ETP	2.04 ETP
Kinésithérapeutes		1.75 ETP	1.75 ETP
Ergothérapeute		1.00 ETP	1.00 ETP
Psychologue		0.50 ETP	0.50 ETP
Médecin généraliste	0.50 ETP		0.50 ETP
Médecin rééducateur		0.20 ETP	0.20 ETP
Secrétaire médicale		0.80 ETP	0.80 ETP
Total	10.25 ETP	46.74 ETP	56.99 ETP



ASSOCIATION FAMILIALE DES HANDICAPÉS PHYSIQUES

MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE

LE VILLA JOIE

120 chemin de la Couvo

01250 Saint Just

Tél : 04 74 50 30 80

Fax : 04 74 45 35 99

www.villajoie.fr

